

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

Carvillaises, Carvillais,

L'année 2020 est terminée depuis quelques jours ; année « Oh combien difficile », qui laissera beaucoup de traces et de séquelles pour nous tous.

La crise sanitaire due au Coronavirus a fortement modifié notre quotidien. Les différentes mesures imposées par le gouvernement et surtout les périodes de confinement ont bousculé nos habitudes : moins de relations avec notre entourage (famille, voisinage...) ; moins de lien social ; les activités associatives ont été suspendues ; les rencontres des aînés n'ont plus eu lieu ; le repas annuel offert aux personnes de 65 ans et plus a dû être annulé. Tout cela est regrettable et dommageable pour tous, mais, l'essentiel reste de protéger au mieux la santé de chacune et de chacun...

Permettez-moi, dans ce contexte morose, de souligner la solidarité des uns envers les autres. Je tiens à vous féliciter chaleureusement pour les beaux gestes que vous avez pu accomplir, et le plus souvent avec beaucoup de discrétion.

Encore merci pour ces belles leçons de vie !

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite vivement à chaque Carvillaise et Carvillais de retrouver une vie plus sereine et paisible, une vie proche de celle d'avant...

Bonne année 2021, en prenant soin de vous et de vos proches.

André LEBIS



ET LE MOT DES ÉLUES . . .



En cette période hors du commun, avec cette épidémie qui ne nous permet pas de nous rencontrer au travers des différentes activités habituelles et festives de nos associations communales, nous souhaitons vous apporter notre soutien. Tous sommes bien sûr à votre disposition pour une quelconque aide, information ou conseil dont vous pourriez avoir besoin. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons bon courage et surtout prenez bien soin de vous.

Marie-Line Levallois et Roseline Hulin-Hubard

Naissances



Lya GUERIN	17/03/2020,	"Le Mauger"
Gabin LEBRANCHU	14/04/2020,	"La Renaudière"
Léana PETIT	24/12/2020	"les Mortreux"

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Mireille Thérèse Andrée Bernadette LESELLIER épouse LEBIS le 02 février 2020 "Le Haut Mesnil"
 Hugo Bastien Esteban GOMONT le 26 juillet 2020 "La Sablonnière"
 Henriette Raymonde Renée MARIE épouse COSTIL le 1er août 2020 "le bourg lotin"
 Bernard Jackie JEFFROTIN le 02 septembre 2020 "La Sablonnière"
 Alain Michel Pascal BIDEL le 15 novembre 2020 "La Veillière"
 Marie-Thérèse, Marguerite LEGRIX veuve DUFAY le 19 décembre 2020 "les 3 croix"
 Michel, Marie, François, Maurice O'MAHONY le 24 décembre 2020 "les Monceaux"

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE



Le mardi de 14h à 18h et
le jeudi de 8h30 à 11h 30.
Tél : 02 31 68 40 99
Mail : mairie.carville@orange.fr
En cas d'urgence :
André Lebis 06 83 11 69 52



Location de la salle des fêtes

La situation actuelle ne permet malheureusement pas de louer la salle de Carville, mais quand le contexte sanitaire le permettra, nous vous rappelons les conditions de location :

Pour un week-end : 200€ (165€ pour les habitants de Soulevre en Bocage)

Pour un vin d'honneur : 90€ (75€ pour les habitants de Soulevre en Bocage)

Pour la réservation, s'adresser à la mairie déléguée de Carville.

Le conseil communal

Malgré le confinement, le conseil communal de Carville continue à se réunir et prendre des décisions :

RÉUNION DU 17 JANVIER 2020 :

Après visite de l'ancien presbytère, le conseil communal a émis un avis favorable à la vente de ce bien, et souhaite que le produit de la vente soit réinvesti dans la commune déléguée de Carville.

L'entretien du bourg et du cimetière de Carville est confié à « Arbor et Sens ».

RÉUNION DU 07 JUILLET 2020

Un devis a été signé pour le remplacement du joug d'une cloche (3400€HT)

L'assainissement à la salle des fêtes, mairie et logement est programmés fin juillet.

Le conseil communal propose, l'acquisition d'une parcelle cadastrée ZH N°20 qui jouxte le parking de la salle des fêtes.

RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 2020

Proposition de mise en place d'un comité consultatif

Travaux de voirie, enrochement pour sécuriser le bas côté à « Saint Aulin », busage au « Foucq », travaux à « la Guérinière »...

Proposition d'achat de la licence IV du bar/épicerie de Carville

Mise en place du comité consultatif de Carville

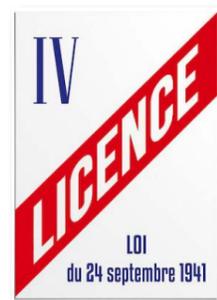
Lors de la réunion de conseil municipal du 3 septembre 2020, Monsieur le Maire de Soulevre en Bocage a expliqué aux conseillers que ces comités comprendront des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil municipal, notamment des représentants d'associations locales.

Le conseil municipal a fixé le nombre maximal dans chaque comité pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours, ni l'effectif du mandat précédent.

Sur la proposition du conseil communal, le conseil municipal a validé la composition du comité consultatif :

- De Guerpel Bruno,
- Duval Sylvain,
- Guérin Bernard,
- Hulin-Hubard Roseline,
- Lebis André,
- Levallois Marie-Line,
- Massoz Jean-Pierre,
- Obringer Max,
- Sallot Antoinette.

ACQUISITION D'UNE LICENCE IV



Suite à la fermeture du bar/épicerie « Chez Graziella » sur la commune déléguée de Carville, le conseil communal de Carville, dans le souci de préserver le tissu économique de la commune et permettre le maintien de ce type d'activité commerciale, la commune s'est portée acquéreur de la licence IV qui a été mise aux enchères lors de l'adjudication du commissaire priseur.

Le 8 octobre 2020, Lors de sa séance du conseil municipal de Soulevre en Bocage a émis un avis favorable à l'unanimité.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Malgré le peu d'activités possibles en 2020, le Conseil Communal a proposé, pour soutenir les différentes associations de Carville dans leurs dépenses fixes, de renouveler les subventions comme suit :

- Comité des fêtes : 500€
- Amicale des aînés : 500€
- Association des anciens combattants : 50€

Animations et Associations

Entre les deux confinements et bravant les temps incertains, tout en faisant attention aux mesures préventives (masques et distanciation), quelques promenades autour de Carville ont pu avoir lieu, organisées par :

- le comité des fêtes de Carville environ 6km
- l'A.L.B.V.(Association Loisirs Bocage Virois) environ 8km

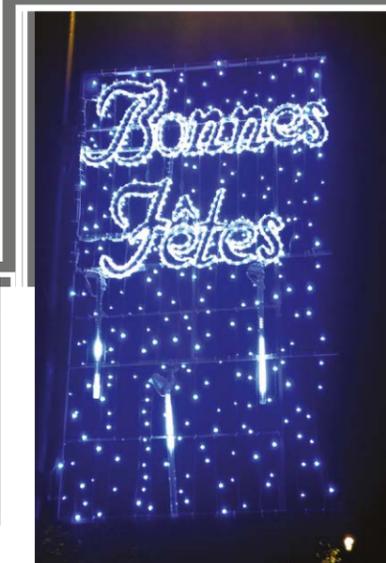
Malheureusement, avec le reconfinement, tout a été de nouveau suspendu...

Tour de Normandie cycliste

Le dimanche 28 mars 2021, le tour de Normandie passera, lors de sa dernière étape sur notre commune. Il empruntera la RD 81 du pont de Bagnoles, en passant par le bourg, jusqu'à la Bazinière...

Comité des fêtes :

Pour cette fin d'année 2020, en ces temps perturbés et moroses, une petite touche de lumière a été mise en place dans Carville par le comité des fêtes. Merci.



TRAVAUX

LA SALLE DES FÊTES

Après la rénovation intérieure, la salle des fêtes de Carville a fait et fera l'objet de nouveaux travaux.

EN 2020 : L'ASSAINISSEMENT

Emplacement de la cuve et de l'épandage

Suite à des dysfonctionnements du système d'évacuation des eaux usées de la salle des fêtes «André Leguédois», le conseil municipal, à la demande du conseil communal, a émis un avis favorable pour la mise en conformité de l'installation.

Les travaux ont été réalisés rapidement par l'entreprise Leroyer.

Une cuve a été placée sur le terrain à côté de la salle, nécessitant la suppression de la haie de thuyas et du coin pique-nique. L'épandage est également positionné à ce même endroit.



EN 2020 : ACQUISITION DE TERRAIN

Parcelle Acquise

Le conseil communal a proposé de repenser l'accès à la salle des fêtes qui n'est pas particulièrement sécurisé, notamment lors de locations où des enfants sont présents.

Après accord de M. le maire de Soulevre en Bocage et délibération du conseil municipal, une bande de terrain de 938m² a été achetée à M. Jean-Paul Simonet et Mme Brigitte Mondin, permettant ainsi de sécuriser l'entrée principale.

OBJECTIF : AMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS

Cette parcelle servira à aménager la circulation et améliorer le stationnement autour de la salle.

Une aire de jeux sécurisée pour les enfants est également à la réflexion, ainsi que le coin pique-nique.

Tout un programme !

MATÉRIALISATION DE L'ENTRÉE DE CARVILLE DANS SOULEUVRE EN BOCAGE

Les panneaux d'entrée de bourg des axes principaux ont été remplacés.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS ROUTIERS 2020



Busage au Foucq



Aménagement du carrefour à la Guérinière

EGLISE

Au début du printemps, la réfection prévue de la toiture côté sud de l'église a été réalisée : une partie à neuf, une autre en remaniage.

Des travaux ont été effectués par l'entreprise Cornille-Havard pour le remplacement du joug de la grosse cloche.

Elle ne risque plus de tomber !!



Crèche Noël 2019



Hier et aujourd'hui...

A l'heure du déploiement de la fibre optique, un peu d'histoire de Carville...

Comme vous le savez (peut être) déjà, le nom du lieu (ou toponyme) est attesté sous la forme Caravilla ou Carvilla en 1107.

Il est issu d'un nom scandinave Kare ou Kari associé à un nom de l'ancien français ville dans son sens originel de « domaine rural » (issu du latin villa rustica).

Au premier recensement républicain, en 1793, Carville comptait 832 habitants, population jamais atteinte depuis. En effet, en 2017, la commune comptait 343 habitants.

La superficie de la commune est de 10,43 km² soit 1043 ha.



Le bourg...

A ce jour où la dernière épicerie bar vient de fermer ses portes, certains se rappellent que Carville était une commune « active » qui comptait plusieurs commerces, au « siècle dernier » dans les années 1900 à 2000, si proches pour beaucoup d'entre nous.

Dans le bourg, il y avait 2 cafés, dont un bar-tabac-épicerie-restaurant avec le vendeur-réparateur de vélos et une boucherie-charcuterie,

Sans oublier tous les commerces et entreprises en dehors du bourg, dans les différents « quartiers » ou hameaux: Un café restaurant en face la gare, un autre au carrefour plus loin vers Béný, un vers Sainte Marie Laumont avant le pont de Bagnoles, et celui vers le Mauger... ainsi que des artisans (marchand de charbon, menuisiers, maçons, couvreurs, scierie, transporteurs, marchand de matériaux de construction, bouilleur de cru...), sans oublier bien sûr tous les entrepreneurs agricoles.

Les écoles primaires ...

Dans la commune il y avait deux écoles, une pour les garçons, une pour les filles. Les classes mixtes mixtes sont apparues vers le milieu du siècle.

La famille des instituteurs(-trices) habitait dans la partie à droite.

La mairie était à l'étage à gauche.

Après le regroupement des écoles, la mairie a été installée au rez-de-chaussée.



Quelques personnages célèbres de Carville

- Léonard-Louis-Gabriel Gaultier de Carville, l'aîné, naquit le 20 avril 1744. D'abord mousquetaire, il prit une part active à la chouannerie sous les ordres de Frotté. En raison de son arme d'origine, les Mousquetaires rouges, il portait le sobriquet de « Cadet-Roussel ». Une balle lui cassa la cuisse à l'affaire de l'Auberge Neuve, sur la route d'Alençon, entre Mayenne et Le Ribay, le 7 avril 1796, et il mourut, deux jours après, à Montreuil où une cache lui avait été procurée à la Roussardière. Une plaque en son souvenir est posée dans la commune de Montreuil-Poulay (Mayenne), ainsi qu'une autre au cimetière de Carville, sur une tombe d'un ancêtre de la famille.
- Arsène Picard (1831 à Carville-1899), haut fonctionnaire des finances et homme politique.
- Marcel Dubocq (ancien instituteur à Carville et secrétaire de mairie), écrivain historien local, célèbre pour sa rubrique en patois normand dans le journal local.

Il y aurait encore beaucoup de choses à raconter sur Carville, (ses monuments, ses châteaux, sa gare, ses sites tel que le Viaduc, ses particularités...), mais ce sera pour une autre fois.

Et si ce petit retour vers le « passé-présent » vous a plu, votre aide sera la bienvenue pour continuer dans les numéros futurs... (photos, récits, anecdotes ...)

Marie-Line Levallois et Roseline Hulin-Hubard

ÉCOLE ARC EN CIEL

Effectifs : 124 élèves (6 PS, 18 MS, 14 GS, 16 CP, 18 CE1, 17 CE2, 21 CM1 et 14 CM2).

Direction : Mme Hédou

PS/GS : Mme Vaucquelin

MS/GS : Mme Lebas

CP/CE1 : Mme Launay

CE/CE2 : Mme Marguerite

CE2/CM1 : Mme Macé

CM1/CM2 : Mme Hédou

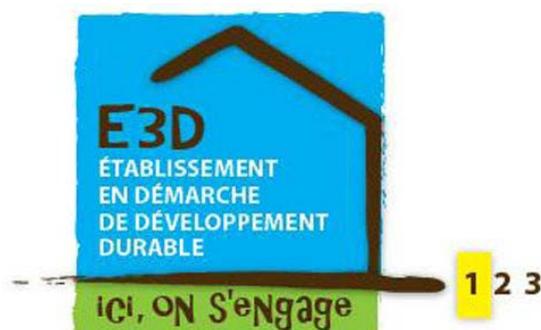
Horaires de l'école : 9h00/12h00 – 13h30/15h45

Accueil péri-scolaire de 7h30 à 9h00 et de 15h45 à 18h30



Si vous souhaitez inscrire votre enfant de 3 ans à l'école Arc en Ciel en septembre 2021, prenez contact dès que possible auprès de la mairie ! Les effectifs (et donc décision d'ouverture/fermeture de classe) se décident en début d'année.
02 31 68 43 11

LES PROJETS DE L'ÉCOLE LABELLISATION ÉCO-ÉCOL



Partant du constat que même à l'école, la problématique « environnementale » était présente (papiers peu triés dans les salles de classe, déchets en quantité importante à la cantine, débris trouvés autour de l'école), l'équipe enseignante a décidé il y a un an de s'engager sur un projet global pour l'ensemble de l'école : le projet éco-école.

Chaque année, l'équipe choisit de s'engager sur une thématique environnementale (les déchets, l'eau, l'alimentation, la solidarité, les énergies...). Pour la première

année, compte tenu du diagnostic réalisé, la thématique prioritaire retenue a été « les déchets ».

Un comité de suivi composé de la directrice, des élèves délégués éco-écoles, de représentants de parents d'élèves, d'agents de la commune travaillant dans l'école et de représentants de la mairie a été mis en place.

Un plan d'actions a été présenté et validé par ce comité de suivi : « Nettoyons la nature », suppression des barquettes plastiques et mise en place des serviettes tissu pour l'ensemble des élèves à la cantine, fabrication de papier recyclé, challenges pique-niques « zéro déchet », sensibilisation au tri des déchets avec des interventions du SEROC, mise en place de pesées à la cantine pour évaluer le gaspillage alimentaire, valorisation des déchets par des ateliers « Récup Art »...

Le contexte COVID et la fermeture de l'école durant plusieurs semaines a compromis la réalisation de certaines actions notamment la pesée des déchets alimentaires à la cantine.

Néanmoins, en fin d'année, un jury national a évalué la pertinence et l'efficacité des actions. L'école Arc en Ciel a brillamment atteint ses objectifs et a validé le 1er niveau de la labellisation Eco-Ecole.

Félicitations aux élèves, à l'équipe enseignante et aux agents de la commune pour leur investissement, la planète les remercie !

Pour cette seconde année d'engagement, une nouvelle thématique a été retenue, nous vous garantissons que l'année s'annonce sous le signe de la gourmandise...